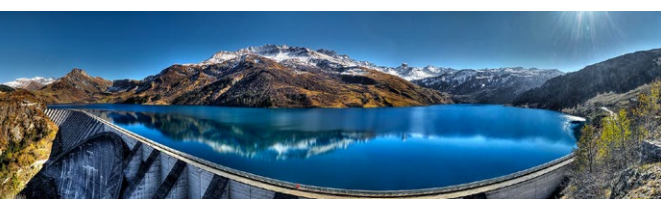




# AVENIR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ EN FRANCE

**L'HYDROÉLECTRICITÉ EN FRANCE :**  
**COMPARATIF DES PROJETS GOUVERNEMENT - CGT**



## POSITION HISTORIQUE

Une entreprise intégrée EDF/GDF et des opérateurs historiques - SHEM, CNR - qui gèrent avant tout l'intérêt public au travers de leur mission de Service Public. Bien qu'ayant subies de multiples transformations, les entreprises assurent toujours un semblant de Service Public.

## SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE



## POSITION DU GOUVERNEMENT / ANALYSE CGT

Ouvrir le marché de l'énergie aux capitaux privés. Pour cela, il faut éclater et détruire les opérateurs historiques et avoir une vision purement financière sans se soucier des dommages collatéraux. L'énergie verte sera un affichage avant tout commercial !

## LIBÉRALISATION TOTALE DU MARCHÉ DE L'ÉNERGIE



## PROPOSITION FNME-CGT

Placer l'intérêt de la population et des salariés au premier plan. Sortir l'énergie du "marché" et avoir une gestion publique au travers d'un pôle public de l'énergie représentatif des utilisateurs. Pour la production hydraulique, légiférer sur le fait que l'eau et sa gestion sont des biens publics à confier à une Société d'Intérêt Général (SIG). Cela aurait pour effet de sortir l'hydraulique du régime de concurrence.

## SIG HYDRO, UNE ÉTAPE VERS UN SERVICE 100% PUBLIC DE L'ÉNERGIE

### TECHNIQUE

Complémentarité dans le mix énergétique

Sûreté du système électrique

Redémarrage et refroidissement des centrales nucléaires

Stockage de l'énergie dans les lacs

### ÉCONOMIE

Tarif global de l'électricité

Redevance aux collectivités

L'énergie est gérée comme un TOUT !

Le tarif est déconnecté du "marché" et des profits. L'hydraulique contribue au bas coût de l'énergie pour les particuliers comme pour les industriels

La redevance est acquise au travers de la loi

Éclater le mix peut permettre de générer des profits  
**Engendre des risques techniques de gestion**  
Multiplication des acteurs possible  
**= difficultés de gestion = risques techniques**  
Contraint dans les contrats ?  
**Deviendrait rémunérateur + réactivité incertaine !**  
Cadré dans les contrats ?  
**Fortement rémunérateur car utilisé comme placement économique et non comme réserve énergétique !**

Faire accepter aux usagers qu'il faut payer plus cher pour avoir une consommation raisonnable !  
**Indexer l'hydraulique au marché concurrentiel aura mécaniquement un effet d'augmentation des tarifs POUR TOUS LES USAGERS**

Cadrée par la loi ?  
**Au bon vouloir de chaque opérateur sous réserve qu'il respecte le contrat de départ**

Avoir un seul opérateur principal au travers de la SIG, permettant d'optimiser la production d'énergie d'origine hydraulique

En ayant un opérateur principal, diminution des interlocuteurs (circuits courts) et suppression de la notion concurrentielle donc de profits. Maintien d'un tarif bas pour les particuliers comme pour les industriels

Garantie de redevance fixée et contrôlée par le législateur



## L'HYDROÉLECTRICITÉ EN FRANCE : COMPARATIF DES PROJETS GOUVERNEMENT - CGT

### ÉCONOMIE (SUITE)

Irrigation pour l'agriculture  
Gestion de la navigation et des transports par voie fluviale

### TOURISME

Gestion des débits pour les sports en eaux vives (rafting, kayak...)  
Gestion du niveau des lacs pour les bases de loisirs  
Enneigement artificiel

### ENVIRONNEMENT

Refroidissement des cours d'eau  
Gestion des migrations piscicoles

### SÛRETÉ PUBLIQUE

Gestion des crues et des barrages

### SANTÉ PUBLIQUE

Gestion alimentation en eau potable  
Maintien des nappes phréatiques

### DÉVELOPPEMENT

Nouvelles énergies renouvelables

### SOCIAL

Garanties collectives des salariés



### POSITION HISTORIQUE

## SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE

La gestion de tous les multi-usages de l'eau fait partie de la mission de service public et n'est pas ou peu rémunérée aux opérateurs

Le mix énergétique est complémentaire au développement des EnR (Solaire, Éolien, Hydrolien, etc...)

Salariés sous le même Statut, celui des Industries Électriques et Gazières

### POSITION DU GOUVERNEMENT / ANALYSE CGT

## LIBÉRALISATION TOTALE DU MARCHÉ DE L'ÉNERGIE

Cadrés dans les contrats ou missions ?

**Le m<sup>3</sup> d'eau peut être indexé au MWh non produits sur le marché boursier.**

**Le choix entre le contrat ou la mission sera, in fine, influencé par le critère financier et générera une augmentation des coûts pour tous les usages de l'eau pour les collectivités et utilisateurs finaux.**

**En face de la rentabilité économique, les volets sureté, sécurité et santé pèseront peu et seront contournés.**

Ambition mais rien de concret

**Multiplication des acteurs = difficultés de complémentarité avec les EnR + Pas de retour des capitaux privés vers la recherche et le développement**

Suppression du statut commun

**Les garanties collectives des salariés sont affichées comme un coût et donc comme une source d'économie pour les entreprises, pourtant sans impact sur les factures...**



### PROPOSITION FNME-CGT

## SIG HYDRO, UNE ÉTAPE VERS UN SERVICE 100% PUBLIC DE L'ÉNERGIE

Mission de Service Public, non indexée au coût ou au marché financier

Utilisation de la pilotabilité de l'hydraulique pour suppléer aux difficultés des EnR + Économie circulaire pour financer la recherche sur les EnR et le stockage d'énergie

Un seul et même statut pour tous les salariés avec des garanties collectives de haut niveau, autofinancé sur les résultats et sans impacts sur les factures